



Val-d'Illiez, le 19 novembre 2021

COMMUNE DE VAL-D'ILLIEZ

# AVIS

---

## Délivrance d'une autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune de Val-d'Illiez porte à la connaissance du public que Mme Abigaïl De Galzain, route du Prilet 87, 3961 Saint-Luc, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi :

<b>Locaux et emplacements</b>	:	Bâtiment sur parcelle n°1963 Rue Sigma 4, 1873 Champoussin
<b>Enseigne</b>	:	Le Poussin – Le Nid
<b>Prestations</b>	:	Offre d'hébergement, de mets et de boissons avec ou sans alcool à consommer sur place ou à l'emporter
<b>Heures d'ouverture</b>	:	Du dimanche au jeudi de 10h00 à 01h00 Vendredi et samedi de 10h00 à 02h00
<b>Début de l'activité</b>	:	3 décembre 2021

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la commune, dans les 30 jours dès la présente publication.

**L'Administration communale**